



Avec la quête de ce jour, nous pourrons financer les fleurs, les feuilles de messe, un peu de chauffage, l'électricité... C'est déjà beaucoup, mais c'est tout !

Pour rémunérer nos prêtres, former nos 5 séminaristes et soutenir nos laïcs et religieuses en mission, c'est le **DENIER** qui fait la différence !

Chaque semaine de l'Avent, découvrez une anecdote ou des chiffres-clés sur le DENIER pour mieux comprendre son rôle **ESSENTIEL**.

Votre générosité est le cœur battant de notre paroisse : merci de tout cœur pour votre soutien !

Depuis le temps des **laïcs chrétiens**, les laïcs œuvrent pour le Christ et l'Église. En **2005**, apparaît la notion de **LEME : Laïcs en Mission Ecclésiale**.



C'est le DENIER qui permet de financer les salaires et charges des **56 LEME** et **33 laïcs administratifs** de notre diocèse. Cela représente environ **200 000€ par mois**.

don.diocese49.org

i vos dons ouvrent droit à l'émission d'un reçu fiscal



Retourner SVP



Pour tous les dons réalisés avant le 31/12/2024, vous pourrez les déduire de l'impôt sur le revenu 2024 à hauteur de 66%, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable

Par exemple, si vous êtes imposable et que vous faites un don de 360€, cela vous coûtera 122€.

OUI, je veux apporter ma pierre à l'édifice :

20 € 50 € 100 € 250 € autre : €

➔ **Par chèque** à l'ordre de *Cathédrale St Maurice – ND des Victoires* : complétez le formulaire et déposez-le dans une enveloppe au presbytère ou dans le panier de la quête.

➔ **En ligne** : scannez le QR Code ou connectez-vous sur don.diocese49.org puis sélectionnez Cathedrale Saint-Maurice ND comme destinataire.



Nom, Prénom :

Adresse

.....

E-Mail :

Téléphone :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Je suis imposable, **mon don est déductible des impôts à hauteur de 66 %**

Les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine d'Angers, pour la gestion des donateurs, et sont destinées au service de l'économat diocésain. Dans le cadre du règlement général pour la protection des données (RGPD), loi du 20 juin 2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine : don@diocese49.org. En complétant ce formulaire, j'autorise l'Association Diocésaine d'Angers à collecter et utiliser mes données personnelles pour le transmettre des informations sur la vie de la paroisse et du diocèse uniquement.





Avec la quête de ce jour, nous pourrons financer les fleurs, les feuilles de messe, un peu de chauffage, l'électricité... C'est déjà beaucoup, mais c'est tout !

Pour rémunérer nos prêtres, former nos 5 séminaristes et soutenir nos laïcs et religieuses en mission, c'est le **DENIER** qui fait la différence !

Chaque semaine de l'Avent, découvrez une anecdote ou des chiffres-clés sur le DENIER pour mieux comprendre son rôle **ESSENTIEL**.

Votre générosité est le cœur battant de notre paroisse : merci de tout cœur pour votre soutien !

Depuis le temps des **iers chrétiens**, les laïcs œuvrent pour le Christ et l'Église. En **2005**, apparaît la notion de **LEME : Laïcs en Mission Ecclésiale**.



C'est le DENIER qui permet de financer les salaires et charges des **56 LEME** et **33 laïcs administratifs** de notre diocèse. Cela représente environ **200 000€ par mois**.

don.diocese49.org

i vos dons ouvrent droit à l'émission d'un reçu fiscal



Retourner SVP



Pour tous les dons réalisés avant le 31/12/2024, vous pourrez les déduire de l'impôt sur le revenu 2024 à hauteur de 66%, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable

Par exemple, si vous êtes imposable et que vous faites un don de 360€, cela vous coûtera 122€.

OUI, je veux apporter ma pierre à l'édifice :

20 € 50 € 100 € 250 € autre : €

➔ **Par chèque** à l'ordre de *Cathédrale St Maurice – ND des Victoires* : complétez le formulaire et déposez-le dans une enveloppe au presbytère ou dans le panier de la quête.

➔ **En ligne** : scannez le QR Code ou connectez-vous sur don.diocese49.org puis sélectionnez Cathedrale Saint-Maurice ND comme destinataire.



Nom, Prénom :

Adresse

.....

E-Mail :

Téléphone :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Je suis imposable, **mon don est déductible des impôts à hauteur de 66 %**

Les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine d'Angers, pour la gestion des donateurs, et sont destinées au service de l'économat diocésain. Dans le cadre du règlement général pour la protection des données (RGPD), loi du 20 juin 2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine : don@diocese49.org. En complétant ce formulaire, j'autorise l'Association Diocésaine d'Angers à collecter et utiliser mes données personnelles pour le transmettre des informations sur la vie de la paroisse et du diocèse uniquement.

